

**Préjudice causé.
Être (r)assuré.**



RC Entreprises.

simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse



Responsabilité Civile Entreprises

Faute inexcusable

Faute

Négligence

Bien confiés

Contrat

Atteintes à l'environnement

Responsabilité

Civile

Exploitation

Risques

Responsabilité

Civile après-livraison

Préposés

Assurances

Préjudice

Garanties

Responsabilité
Civile

Professionnelle

Tiers

Frais de prévention

Frais de retrait

Erreur

Frais de dépose - Repose

Responsabilité Civile Entreprises.

Lors de l'exécution de son activité, une entreprise peut causer un dommage à un tiers (notamment les sous-traitants), à un client ou même à un salarié. Les préjudices en découlant devront être assumés par l'entreprise et peuvent peser sur son activité et son bilan.

L'assuré doit se dégager de ces problématiques et se concentrer sur son cœur de métier. Externaliser la gestion des réclamations c'est assurer la pérennité de son entreprise.

Helvetia propose une solution d'assurance en responsabilité civile dédiée aux entreprises.

Deux offres Responsabilité Civile Entreprises : la Responsabilité Civile Professionnelle et la Responsabilité Civile Générale.

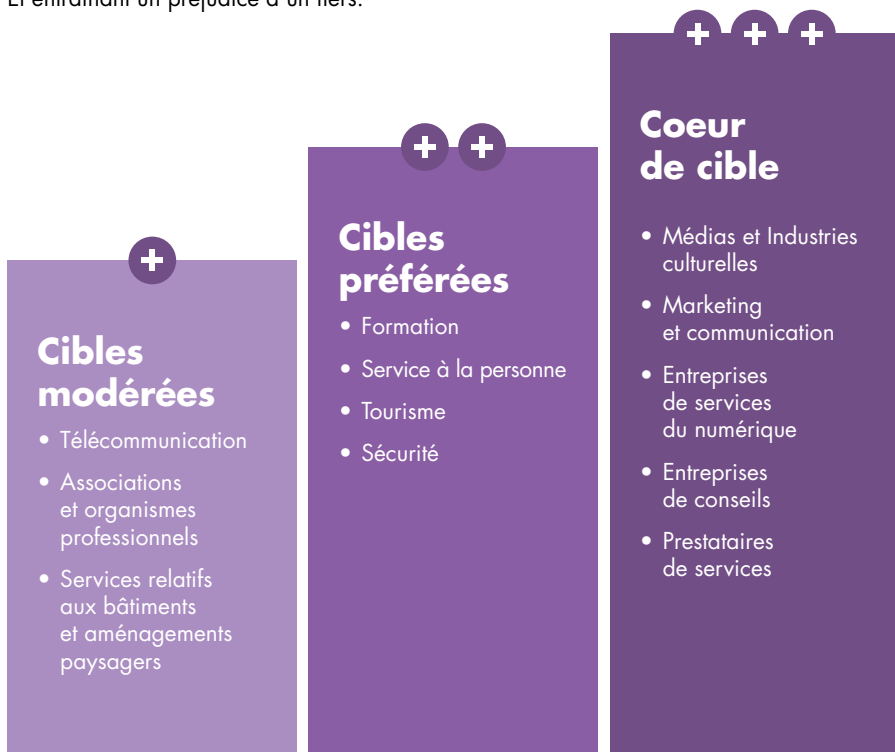


Responsabilité Civile Professionnelle.

Destinée aux prestataires de services, professions «intellectuelles» et plus généralement aux entreprises du tertiaire, elle couvre l'entreprise contre les conséquences pécuniaires résultant d'une faute professionnelle, une erreur, une omission, une négligence telles que :

- Manquement contractuel
- Divulgence d'informations confidentielles
- Retard dans les prestations
- Atteinte aux droits de la propriété intellectuelle
- Atteinte à la vie privée
- Perte ou destruction de documents confiés.

Et entraînant un préjudice à un tiers.



Les exemples de sinistres couverts par le produit Responsabilité Civile Professionnelle chez Helvetia :



Exemple 1

Une société de création et maintenance de site internet doit procéder à une mise à jour des données du site de e-commerce de son client. Suite à une mauvaise manipulation de sa part, le site est rendu inaccessible durant 4h. Le client réclame l'indemnisation de ses pertes d'exploitations consécutives à l'indisponibilité de son site internet.

Helvetia prend en charge l'indemnisation des dommages immatériels subis par le client de notre assuré.



Exemple 3

Une agence de voyage est en charge d'organiser un séminaire pour son client en Chine. Le responsable de l'agence de voyage oublie de faire les demandes de VISA pour les participants français. Ces derniers se voient refuser l'entrée dans le pays lors de leur passage au contrôle des frontières. Le séminaire est donc annulé.

Helvetia prend en charge le remboursement des billets d'avion, frais d'hôtels et autres dépenses consécutives à l'annulation du séminaire.



Exemple 2

Une société de sécurité procède à la surveillance d'un immeuble à usage de bureau. L'agent de sécurité perd le passe-partout de l'immeuble. Il est alors nécessaire, pour des questions de sécurité, de procéder au changement de l'ensemble des badges.

Helvetia prend en charge les frais liés au changement des badges de l'immeuble.

Les + Helvetia

En Responsabilité Civile Professionnelle, 9 fois sur 10 les sinistres sont des DINC (Dommages Immatériels Non Consécutifs).

En tant qu'assureur spécialiste des risques d'entreprise, Helvetia les place au cœur de la garantie et ne les sous limite pas.

Responsabilité Civile Générale.

Destinée aux entreprises industrielles et commerciales, elle couvre l'entreprise contre les dommages qu'elle peut causer à un tiers dans le cadre de l'exploitation / le fonctionnement de l'entreprise avant et après livraison de sa production.

Les garanties proposées sont les suivantes :

> La Responsabilité Civile Exploitation :

- Faute inexcusable de l'employeur,
- Dommage aux biens confiés,
- Responsabilité civile atteinte à l'environnement

> La Responsabilité Civile Produits après livraison et/ou après travaux :

- Frais de dépose / repose
- Frais de retrait



Cibles modérées

- Hôtellerie et restauration
- Fabrication de machines-outils
- Réparation et installation d'équipement



Cibles préférées

- Plasturgie
- Matériels électroniques et électriques
- Commerce de détail
- Industrie du bois
- Industrie papetière et imprimerie



Cœur de cible

- Agroalimentaire
- Industrie textile et cuir
- Commerce de gros
- Travail des métaux
- Fabrication de matériels (industries manufacturières)

Les exemples de sinistres couverts par le produit Responsabilité Civile Générale chez Helvetia :

La Responsabilité Civile Exploitation



Exemple 1

En déplacement professionnel, un commercial court de peur de rater son train. Sa valise à roulette percute une personne qui, en tombant, se brise le col du fémur. L'entreprise est responsable des dommages et du préjudice subis par la victime.

Helvetia prend en charge l'indemnisation des dommages corporels du tiers.



Exemple 2

Le salarié d'une société de réparation et maintenance informatique renverse son café sur le disque dur confié par son client.

Helvetia prend en charge les frais liés à la récupération des données endommagées.

La Responsabilité Civile Produits ou après livraison



Exemple 1

Une entreprise agroalimentaire fabrique et commercialise un produit laitier impropre à la consommation suite à une faille dans son processus de fabrication. Le lot incriminé doit être retiré de la vente.

Helvetia prend en charge les frais de retrait des produits incriminés ainsi que les éventuels préjudices causés aux consommateurs.



Exemple 2

Une entreprise spécialisée en réparation de machine-outil intervient pour faire la maintenance d'un appareil chez un client. Son salarié oublie de remettre de l'huile moteur. L'appareil est remis en marche et le moteur est endommagé.

Helvetia prend en charge les frais de dépose et repose de la pièce endommagée ainsi que les dommages immatériels en résultant.

Siège social

Le Havre

25 quai Lamandé
76600 Le Havre
T 02 32 92 92 92
www.helvetia.fr

Pour retrouver les bureaux et les équipes
en France, scannez ce QR code :



Helvetia Assurances

T 02 32 92 92 92, www.helvetia.fr



simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse



Imprimé sur du papier certifié FSC.

Climatiquement neutre.com/T2537-19025-1001